**Vacation au sein du pôle Naturalisation**

**Intitulé du poste**

**Mission temporaire au sein du pôle Naturalisation (département de la Justice et de l’Intérieur – Archives nationales / direction des fonds) - d’une durée de 2 mois (juin-juillet 2025)**

**Adresse administrative de l’affectation :**

Archives nationales

59 rue Guynemer - 93380 Pierrefitte-sur-Seine

Métro : Saint-Denis Université (Ligne 13)

**Descriptif de l’employeur**:

L’action du service à compétence nationale (SCN) des Archives nationales s’inscrit dans le cadre de la politique générale définie par le Service interministériel des archives de France auquel il est rattaché (art. R.212-8 du Code du patrimoine). Ce service constitue avec le SCN des Archives nationales d’outre-mer, le SCN des Archives nationales du monde du travail et les services départementaux d’archives, le réseau des services publics d’archives en France.

Les Archives nationales conservent et communiquent aux publics les archives de l’État depuis le Moyen Âge, celles des notaires parisiens et des archives privées d’intérêt national. Elles contribuent à la connaissance de l’histoire et au partage des valeurs citoyennes auprès du grand public, en particulier des plus jeunes, par leurs expositions, publications et autres activités de médiation.

Les grandes orientations stratégiques de l’institution sont développées dans le cadre de la Stratégie 2021-2025 des Archives nationales. Pour les mener à bien les Archives nationales sont dotées d’un effectif de près de 500 agents, en équivalent temps plein.

De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site internet des Archives nationales : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr>

**Descriptif du service**

Le département de la Justice et de l'Intérieur (DJI) est chargé de la collecte, de la conservation, de la communication et de la valorisation des archives produites par les ministères en charge de la Coopération, de l'Intérieur, de la Justice et de l'Outre-mer ainsi que les archives de juridictions ou d'organismes publics liés à ces domaines d'activités. Il est composé de 36 agents administratifs, techniques et scientifiques et s’organise en cinq pôles : Intérieur, Justice, Naturalisation, Outre-mer et Coopération et le pôle Communication des archives, aide à la collecte, à la conservation et au traitement.

Le pôle Naturalisation conserve les sources documentaires produites par les différents ministères en charge de la nationalité depuis la Révolution française, représentant plus de 24 kml d’archives et à terme des archives électroniques. Les missions du pôle couvrent toute la chaîne archivistique. L’accès aux sources de la nationalité constitue un enjeu stratégique pour les Archives nationales que ce soit à l’égard de leur public, et notamment le public en quête de preuve de droit peu coutumier de la recherche documentaire et du droit des archives, qu’envers les administrations versantes qui continuent de demander en communication administrative leurs dossiers.

**Description du poste**

Pour les missions qui lui sont confiés, le/la vacataire assurera :

* **Le traitement des demandes d’accès par dérogation :** instruction des demandes sur examen des dossiers, rédaction des saisines et des réponses en lien avec le service producteur (sous-direction de l’accès à la nationalité française au ministère de l’Intérieur) et avec le service interministériel des Archives de France, organisation des mises à disposition en salle de lecture.
* **Le traitement scientifique des demandes de consultation par extrait :** contrôle scientifique de la communicabilité des pièces des dossiers en vue de leur mise à disposition en salle de lecture, opérations de suivi dans le système d’information archivistique des Archives nationales.
* **Le traitement de demandes de recherche :** mission en lien avec le Département de l’accueil des publics des Archives nationales et avec la Sous-direction de l’accès à la nationalité française.
* **La participation à des travaux scientifiques :** participation à des chantiers de traitement conduits au sein du pôle Naturalisation (travaux de vérification de communicabilité, d’indexation, de recherches, de reconditionnement d’articles…).

**Quotité horaire** (temps plein/temps incomplet) :

Temps plein

**Télétravail** (oui/non) :

Non

**Description du profil recherché :**

* Diplôme d’archivistique ou d’histoire contemporaine
* Expérience dans les archives souhaitée

Savoir-faire :

Capacité à définir des objectifs et des délais et à s'y tenir

Sens de l'organisation

Discrétion dans l'exercice professionnel

Maîtrise des outils bureautiques

Intérêt pour l'histoire contemporaine

Compétences comportementales :

Aptitude au travail en équipe,

Sens de l'écoute ;

Capacité d'initiative et d'autonomie, associée à une capacité de restitution à sa hiérarchie ;

Adaptabilité ;

Rigueur ;

**Informations complémentaires** :

**Liaisons hiérarchiques** :

Le/la vacataire est placé(e) sous la responsabilité directe du/de la responsable du pôle Naturalisation ou, le cas échéant, pour la conduite de projets spécifiques, d'un personnel scientifique délégué à cet effet.

**Liaisons fonctionnelles** :

Dans le cadre de ses missions, le/la vacataire est conduit à travailler avec les personnels scientifiques, techniques et administratif de l'ensemble du département, avec l’ensemble des directions, départements et services des Archives nationales ainsi qu'avec les sous-directions du Service interministériel des Archives de France.

**Contact pour information sur le poste :**

* **courriel 1 :** responsable du département de la Justice et de l’Intérieur : Violaine Challéat-Fonck

violaine.challeat-fonck@culture.gouv.fr

* **courriel 2 :** responsable de la coordination administrative du département Larissa Katalevitch :

larissa.katalevitch@culture.gouv.fr